



Secrétariat Régional SUD-EST

Marseille le 06/08/24,

Plan social à la DIR SUD-EST

Suppressions de postes dans chaque territoire : Résistons ensemble.

A notre initiative, et suite aux annonces de la DPJJ, nous avons été reçues par la DIR PJJ Sud-Est vendredi 2 août. Nous avons en effet demandé à la DIR de nous faire état de leurs décisions concernant les renouvellements des contrats pour les personnels non titulaires.

La DIR PJJ Sud-Est, se trouve dans l'obligation, comme l'ensemble des DIR, de devoir appliquer les diktats de la direction nationale de la PJJ. Avec une certaine transparence elle dit regretter que la PJJ ne puisse plus remplir ses missions et déplore aussi « *l'organisation mouvante* » avec laquelle elle doit composer.

En juin le PAE (plan autorisé d'emplois) dévolu à la DIR Sud-est était de 871.44 ETP, début juillet, il était passé à 860. Une diminution inexplicable et aux antipodes des besoins des services. Si la DIR reconnaît les difficultés et spécificités propres à notre région et la nécessité de renforcer les services de la région, elle acte cependant la suppression de plusieurs contrats de renforts, avec une certaine impuissance.

Il s'agirait donc de 49 postes de contractuel.le.s non renouvelés à partir de septembre. Et même si la DIR évoque pour le moment des périodes de suspension plus ou moins courtes, cela reste inacceptable pour les personnels en question et les services. Des collègues contractuel.les ont attendu le 01 aout pour être informé.es du renouvellement officiel de leur contrat. D'autres ont probablement espéré jusque-là. Ce traitement est indigne d'une administration de la fonction publique d'Etat. Comment peut-on encore être surpris de la perte d'attractivité des métiers de la PJJ quand le traitement des personnels précaires est synonyme de maltraitance ?

Pour faire face à ces « coupes budgétaires », la DIR est sommée de dégager des priorités, faute de feuille de route de la DPJJ.

- Fin du recours aux apprentis et aux réservistes
- Priorisation des missions UEAT/PEAT et des lieux de placement/CEF qui perdent tout de même au moins un poste d'éducateur par structure.
- Dans les Milieux Ouverts et UEAJ, globalement les remplacements se feront seulement sur les postes vacants, et plus sur les renforts (d'activité, arrêts maladie ou de congés maternités). Des services vont se retrouver sans adjoint.es administratif.ves, sans le nombres d'éducateur.trices ou PT suffisant.es, sans Rues. Les listes d'attente dans les milieux ouverts vont encore augmenter et, surtout, les pressions vont encore s'accentuer sur des équipes déjà bien malmenées depuis la mise en œuvre du CJPM. **TROP C'EST TROP !**

Une note régionale doit être également retransmise concernant les correspondant.es d'insertion. La DIR demande aux DT qu'ils ou elles viennent en soutien des unités des Milieux

Ouverts et des Hébergements. Quand la gestion budgétaire calamiteuse de la DPJJ engendre des réactions de bricolage, comment s'étonner de la perte de sens ?

Certaines régions se mobilisent déjà. L'intersyndicale nationale se réunira dès demain pour envisager toutes formes de mobilisation possibles après la conférence de presse de vendredi dernier. Toutes les initiatives et actions qui peuvent se mettre en place sont nécessaires pour enrayer ce plan social et engager une mobilisation qui soit la plus forte possible en septembre.

Nous invitons tous les collègues concernés et les services à nous contacter. Le préavis de grève que le SNPES PJJ FSU avait déposé en juin est actif jusqu'en fin août. Il faut s'en emparer pour faire pression sur la DPJJ et la DIR.

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse - Fédération Syndicale Unitaire- région SUD-EST
Tél : 07 76 11 53 21/07 71 32 11 28 Mail : snpespaca@gmail.com